

VOYAGER AVEC UNE AIDE À LA MOBILITÉ



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Sommaire | 2 |
| Introduction | 3 |
| 1. Transport sans occupant | 4 |
| 2. Voyager en train ou en bateau | 5 |
| 3. Transport aérien | 6 |
| 4. Voyager en fauteuil roulant à bord d'un véhicule à moteur | 8 |
| 5. Ceinture de sécurité et maintien de la tête | 10 |
| 6. Liste de nos aides à la mobilité | 11 |
| 7. Avertissements | 13 |



INTRODUCTION

Improving peoples live – La mission de Sunrise Medical est d'améliorer la vie des gens. Avec nos aides à la mobilité (des fauteuils roulants électriques et manuels, des scooters et autres), nous voulons améliorer la mobilité et accroître l'autonomie des personnes à mobilité réduite, afin que chacun ait la possibilité de participer activement à la vie sociale. Dans le cadre de cette mission, avoir la possibilité d'emporter ou de voyager avec son aide à la mobilité de manière sécurisée permet d'élargir son rayon d'action et facilite la participation sociale.

Dans cette brochure, vous trouverez des informations sur le transport sécurisé de fauteuils roulants et d'autres aides à la mobilité de Sunrise Medical. Un nombre d'exigences de sécurité s'appliquent au transport de ces produits (avec ou sans occupant). Dans ce contexte, le « crash test » – autrement dit l'essai de collision dynamique décrit dans la norme ISO 7176-19 – est de grande importance.

Le crash test de la norme ISO 7176-19 simule une collision frontale d'un véhicule transportant un fauteuil roulant (ou scooter) avec occupant face à route. Ce test n'est pas représentatif de tous les types d'accidents routiers. Du point de vue sécurité routière, il est toujours préférable de s'asseoir dans un siège d'automobile dont la conception, la construction et le montage sur le châssis sont mieux adaptés. Nous recommandons par conséquent de faire un transfert vers un siège du véhicule - si cela est réalisable - et de transporter le fauteuil (ou le scooter) bien attaché et fixé dans le coffre ou un autre compartiment de rangement.

Si un transfert vers un siège d'automobile n'est pas réalisable, on peut considérer l'option de voyager en voiture assis dans son fauteuil roulant (ou autre dispositif de mobilité). Un grand nombre d'aides à la mobilité de Sunrise Medical ont été soumis à des essais de collision et sont homologués pour servir de siège à bord d'un véhicule motorisé.



1. TRANSPORT SANS OCCUPANT

La sécurité des personnes qui voyagent assises dans un fauteuil roulant arrimé dans un véhicule à moteur, est l'un des aspects pris en compte lors de la conception d'un fauteuil roulant (ou d'une autre aide à la mobilité). Néanmoins, un fauteuil roulant arrimé dans un véhicule n'assurera pas le même niveau de sécurité que les sièges du véhicule. Sunrise Medical recommande d'utiliser, dans la mesure du possible, les sièges du véhicule et de transporter le fauteuil roulant dans le coffre ou autre compartiment de rangement. Il convient alors de suivre les recommandations suivantes :

- Retirez du fauteuil toutes les pièces aisément amovibles comme par exemple : les repose-pieds, les repose-bras, le coussin d'assise ou le dossier. Rangez ces pièces en toute sécurité.
- Pour toutes les pièces ou les accessoires laissés sur le fauteuil roulant : assurez-vous que ces éléments sont bien fixés et ne se détacheront pas pendant le voyage ou dans l'éventualité d'un accident.
- Pour un fauteuil roulant électrique : mettez en mode de freinage automatique (ne jamais laisser en mode roue libre).
- Pour un fauteuil roulant électrique : vérifiez que le fauteuil soit désactivé.
- Pour un fauteuil roulant manuel : il est souvent possible de plier le fauteuil pour réduire sa taille. Réduisez la largeur en rapprochant les deux côtés ou pliez le dossier en avant. Dans certains cas vous pouvez même faire les deux pour réduire la taille au maximum. Pour les détails veuillez voir le manuel d'utilisation.
- Fixez le fauteuil roulant (ou scooter par exemple) au châssis du véhicule de façon appropriée. Vérifiez si le fauteuil a des points d'attache que vous pouvez utiliser. Consultez le manuel d'utilisation du produit pour savoir où se situent ces points d'attache si présents.



2. VOYAGER EN TRAIN OU EN BATEAU

Il est recommandé de contacter la compagnie ferroviaire ou maritime avant d'entreprendre un voyage en train ou en bateau, afin de recevoir à l'avance des informations spécifiques et se faire conseiller en cas de doute ou d'exigences particulières que l'on peut avoir. Nous recommandons de vérifier les points suivants :

- Y a-t-il à bord du train / bateau une zone spécialement adaptée aux utilisateurs de fauteuils roulants ou de scooters électriques ?
- Est-ce qu'il y a assez d'espace à bord pour manœuvrer aisément avec son fauteuil roulant ou scooter ?
- Est-ce que l'on peut disposer d'une rampe d'accès ou d'autres dispositifs pour monter à bord ou pour accéder à l'espace PMR ? Et ces dispositifs sont-ils adaptés au poids total du fauteuil (ou scooter) plus le poids de son utilisateur ? Pour connaître le poids total du fauteuil (ou scooter) veuillez vous référer au manuel d'utilisation du produit. Ce manuel est également disponible en ligne, sur notre site web fr.sunrisemedical.be. Veuillez noter que, notamment pour les fauteuils roulants électriques, le poids total du produit peut varier considérablement en fonction de sa configuration. Il est par conséquent important de connaître la configuration et toutes les options d'ajustement d'un fauteuil pour pouvoir déterminer le poids total.
- Quelle est la pente maximale à franchir pour accéder le train ou le bateau (par une rampe d'accès ou autre installation) ? Cette pente ne doit pas excéder la limite de sécurité établie pour le fauteuil roulant ou le scooter. La stabilité dynamique du produit est assurée jusqu'à la valeur indiquée dans le manuel d'utilisation du produit comme 'pente maximale sans risque' ou 'stabilité dynamique'.
- Y a-t-il des obstacles ou des seuils dans le train ou sur le bateau (ou sur le quai) dont la hauteur excède la capacité de franchissement d'obstacles du fauteuil roulant ou du scooter ? La hauteur maximale d'obstacle est également indiquée dans le manuel d'utilisation, voir sous 'franchissement maximal', 'montée d'obstacle' ou 'capacité à grimper des obstacles'.

La plupart des opérateurs ferroviaires et des compagnies maritimes fournissent un service d'assistance pour l'embarquement et le débarquement de voyageurs se servant d'une aide à la mobilité. Veuillez noter que cette assistance doit généralement être réservée à l'avance. Nous recommandons en outre d'emporter le manuel d'utilisation de votre fauteuil roulant ou scooter afin que l'opérateur puisse disposer des informations nécessaires.

AVERTISSEMENT !

Pour les produits électriques disposant d'un module gyro(scopique), il est important de désactiver la technologie gyroscopique pendant les déplacements à bord d'un train ou d'un bateau. Choisissez un profil de conduite qui désactive le contrôle de trajectoire gyroscopique. Le mouvement continu du bateau ou du train perturbe le module gyroscopique et les caractéristiques de conduite.

3. TRANSPORT AÉRIEN

Les aides à la mobilité peuvent être utilisées dans l'aéroport, jusqu'au moment de l'enregistrement, mais jamais pendant le vol. Les compagnies aériennes mettent à disposition des fauteuils de transfert qu'il faudra utiliser à partir du moment de l'enregistrement. Après le transfert de l'utilisateur, son fauteuil roulant personnel (ou une autre aide telle qu'un scooter électrique) est enregistré et ne sera restitué qu'à l'aéroport de destination, généralement à la zone de récupération des bagages.

Au moment d'effectuer la réservation, il est important d'indiquer que l'on utilise une aide à la mobilité. Toutes les compagnies aériennes proposent des sièges pour les personnes à mobilité réduite. Néanmoins la disponibilité de sièges et les possibilités d'assistance varient selon la compagnie aérienne et le type d'avion.

Il faut prendre soin de détailler les formes d'assistance dont on aura besoin :

- Au moment de l'enregistrement
- Dans les zones de contrôles de sécurité
- Pendant votre attente à l'aéroport
- Au moment de l'embarquement / du débarquement

Si on veut faire appel à des services additionnels payants, il faudra là encore se mettre d'accord pour les détails et les frais. En général, il y a une limite au nombre de fauteuils électriques qu'un avion peut transporter. Nous recommandons donc de faire une réservation amplement à l'avance.

Les possibilités pour emporter son fauteuil roulant (ou autre) en avion diffèrent d'une compagnie aérienne à l'autre. Chaque compagnie aérienne établit ses propres conditions qu'on peut généralement trouver sur le site de la compagnie aérienne. Ainsi le poids et la taille du fauteuil roulant sont soumis à certaines restrictions et il y a des compagnies aériennes qui demandent à voir le manuel d'utilisation. Vous trouverez les manuels d'utilisation de tous nos produits sur notre site web fr.sunrisemedical.be. Ces manuels contiennent des informations sur les dimensions et les poids de produits et sur les types de batteries qui sont utilisées.

Les compagnies aériennes indiqueront également comment votre aide à la mobilité doit être présentée au comptoir d'enregistrement. Les exigences diffèrent selon la compagnie aérienne, mais en général, on demande de :

- Réduire au maximum la taille du produit
- Fixer solidement toutes les pièces qui peuvent se détacher du fauteuil (ou du scooter)
- Débrancher les batteries
- Mettre le fauteuil (ou le scooter) en roue libre

Il est conseillé d'attacher à toutes pièces ou accessoires susceptibles de se détacher une étiquette mentionnant toutes les coordonnées pertinentes. Si on a besoin d'outils pour démonter des pièces ou accessoires, il faudra les emporter car les compagnies aériennes ne les mettent pas à disposition. Il est par ailleurs conseillé d'emporter aussi le manuel d'utilisation du produit.

Batteries

Les compagnies aériennes observeront la plus grande prudence avec des produits alimentés par des batteries. Les aides à la mobilité peuvent être alimentés avec des batteries de plusieurs types : des batteries humides (batteries au plomb), des batteries sèches (batteries à gel) ou des batteries lithium-ion.

On trouve encore parfois des batteries humides au plomb dans des fauteuils ou scooters anciens, mais ce type de batterie n'est pratiquement plus utilisé de nos jours. Presque toutes les compagnies aériennes refusent les fauteuils et scooters électriques avec des batteries de ce genre. Les scooters de mobilité et fauteuils roulants électriques plus récents contiennent des batteries à gel (également appelées batteries sèches ou inversables). Ce type de batterie est généralement autorisé sur les avions à condition d'être déconnectée.

Les batteries au lithium sont utilisées pour alimenter les téléphones et les ordinateurs portables mais aussi pour les vélos électriques, les cinquièmes roues, pour d'autres assistances électriques et même pour les fauteuils roulants. Les règles relatives aux batteries au lithium d'une certaine taille sont sujettes à modification. Ces batteries sont autorisées en soute par un nombre de compagnies aériennes, mais elles doivent alors être dans l'emballage d'origine ou les bornes doivent être scellées. D'autres compagnies aériennes permettent d'emporter ces batteries dans le bagage à main ou exigent des conditions de transport spécifiques. En outre, il arrive que les lignes aériennes fixent des limites au nombre de batteries lithium et à la capacité en wattheures (Wh) des batteries. Par conséquent, il est important de s'informer auprès de la compagnie aérienne sur les conditions et les réglementations en vigueur.

Coussins Jay Fluid

Les coussins Jay sont des dispositifs médicaux prescrits pour minimiser le risque d'escarres en position assise. L'utilisateur doit pouvoir utiliser ce coussin à tout moment, y compris les moments où la personne voyage en avion. Certaines versions de coussins Jay contiennent un insert de fluide qui sert de réducteur de pression. Ce fluide est constitué d'un « triglycéride à chaîne moyenne » dérivé d'une huile végétale à laquelle sont ajoutés des liants polymères. Dans des conditions normales le fluide est chimiquement inerte et non volatil. Suivant les normes de la NFPA, l'inflammabilité de ce produit peut être classé dans la catégorie 1 : « produit ne pouvant s'enflammer qu'après chauffage » (point d'inflammation : 260 degrés Celsius). Le fluide est enfermé dans une pellicule d'uréthane flexible scellée. En plus de l'insert fluide, le coussin est composé de mousse de polyéthylène recouverte d'une housse. Pour persuader une compagnie aérienne d'accepter l'utilisation d'un coussin Jay pendant le vol, Sunrise Medical peut fournir une déclaration en anglais indiquant que le coussin Jay peut être transporté en toute sécurité dans un avion. Pour demander cette déclaration, veuillez envoyer un e-mail à info@sunrisemedical.be.

4. VOYAGER EN FAUTEUIL ROULANT À BORD D'UN VEHICULE À MOTEUR

Il est courant que les produits de Sunrise Medical soient utilisés comme siège face à la route dans une voiture adaptée, un taxi, un autocar ou un camping-car. Cependant, un fauteuil roulant arrimé dans un véhicule ne présente pas le même niveau de sécurité qu'un siège d'automobile, qui diffère par sa conception, sa construction et par la façon dont ce siège est monté sur le châssis. Sunrise Medical recommande d'utiliser, dans la mesure du possible, les sièges du véhicule et de transporter le fauteuil (ou scooter) dans le coffre ou un autre compartiment de rangement. Si un transfert vers un siège d'automobile n'est pas réalisable, on peut considérer l'option de voyager en fauteuil roulant. Pour un transport sécurisé d'un fauteuil roulant avec occupant, les éléments suivants doivent être pris en compte :

- Le fauteuil roulant (ou un scooter) doit être crash testé et approuvé conformément à la norme ISO 7176-19 pour mériter le qualificatif « dispositif de mobilité monté sur roues résistant aux chocs de collision ».
- Le véhicule dispose d'un système d'attache certifié ISO 10542.
- L'occupant du fauteuil roulant (ou autre dispositif de mobilité) est protégé par un système de retenue (ceinture de sécurité ou autre) répondant aux normes ISO 7176-19 et/ou ISO 10542.
- Toutes les consignes d'arrimage pour le fauteuil roulant et les instructions relatives au système de retenue de son occupant, telles que décrites dans le manuel d'utilisation du produit sont respectées.

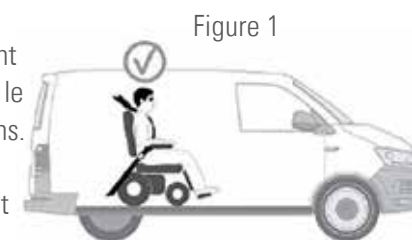
La gamme de produits de Sunrise Medical comprend des aides à la mobilité telles que des fauteuils roulants et des scooters mais pas de systèmes d'arrimage pour les véhicules à moteur. C'est la raison pour laquelle dans cette brochure nous ne parlerons que de la norme ISO 7176-19. Pour vérifier si le système d'attache et la ceinture de sécurité (ou un autre système de retenue) sont adaptés au transport, nous vous référons aux fournisseurs de ces systèmes.

ISO 7176-19

La « ISO 7176-19 » qui est souvent invoquée lorsqu'on parle de transport sécurisé de personnes à mobilité réduite, se rapporte à la norme ISO 7176. Cette norme se compose de 24 parties qui décrivent toutes les exigences (d'essai) pour les fauteuils roulants. La partie 19 de cette norme ISO concerne l'utilisation d'un fauteuil roulant comme « siège dans un véhicule à moteur ». Le texte décrit le crash test normatif mais définit également d'autres exigences, relatives aux points d'attaches pour les systèmes d'arrimage par exemple, ou à la position et à l'utilisation des ceintures de sécurité. L'essai de choc de la norme ISO 7176-19 est un essai de laboratoire fictif qui simule une collision frontale. Cet essai n'est pas représentatif de tous les types d'accidents routiers. Néanmoins, il a été conclu que les dispositifs qui satisfont à toutes les exigences de la norme conviennent pour être utilisés comme sièges dans un véhicule motorisé.

Les exigences de la norme ISO 7176-19

Toutes les aides à la mobilité ont été soumises à un essai de choc dynamique simulant un transport face à la route (l'occupant du fauteuil roulant étant face à l'avant du véhicule). Une ceinture de sécurité à trois points, composée d'une ceinture pelvienne et d'une ceinture épaulière, retient le mannequin anthropomorphe. Les produits ne sont pas soumis à d'autres essais qui pourraient simuler une collision latérale ou d'autres situations. L'essai de choc est fait conformément les exigences de ISO 7176-19 et s'applique exclusivement au transport dans un véhicule à moteur d'un fauteuil roulant (ou autre) avec l'occupant face à la route. Il ne faut jamais transporter un fauteuil roulant (ou scooter) placé perpendiculairement à la direction de déplacement, voir la figure 1.



La liste de produits conformes à la norme ISO 7176-19 indique pour chaque produit le système d'attache utilisé lors de l'essai (système de sangle d'attache à 4 points, à 6 points et / ou système d'attache par arrimage Dahl). Pour assurer la sécurité, il faut utiliser ces produits avec des systèmes d'attache du fauteuil et de retenue de l'occupant homologués conformément la norme ISO 10542 ou SAE J2249. Parfois la liste indique un score pour le système d'attache et de retenue (si ce score est disponible). Attention, les dispositifs de positionnement et de soutien, tels que les ceintures de bassin, ne doivent pas être utilisés comme ceinture de sécurité dans un véhicule à moteur, à moins de répondre aux exigences spécifiées dans la norme ISO 7176-19 (ou SAE J2249) et l'ISO 10542.

Pour convenir à une utilisation comme siège dans un véhicule à moteur, un produit doit aussi avoir un format et une maniabilité appropriés. En effet, dans l'espace restreint d'un véhicule il est plus facile de manier un fauteuil roulant de taille modeste ou avec un petit rayon de braquage pour prendre la position requise face à la route : une chose à tenir en compte.

La plaque d'identification d'un fauteuil roulant (ou d'un scooter) indique si le produit a passé le crash test, voir la figure 2. Lorsqu'un produit ne convient pas à une utilisation comme siège dans un véhicule à moteur, la plaque d'identification l'indiquera aussi, voir la figure 3.



Figure 2

Vous trouverez le poids maximum de l'utilisateur et le poids du produit dans le manuel d'utilisation du fauteuil roulant (ou scooter). Vous pouvez avoir besoin de ces données pour juger si une rampe d'accès ou un système de levage convient au poids du fauteuil avec son occupant.



Figure 3

Dans la liste des produits conformes, vous trouverez pour chaque produit les systèmes d'attache que vous pouvez utiliser pour son arrimage dans un taxi ou autre véhicule. Le système d'attache doit être fixé au fauteuil roulant (scooter) conformément aux recommandations du fabricant du système d'attache.

Les points d'attache sur le fauteuil roulant (ou scooter) sont identifiés avec un symbole en forme de crochet, voir la figure 2. L'emplacement des points d'attache est également indiqué dans le manuel d'utilisation du produit.

Le fauteuil roulant (ou autre aide) doit être placé en position verticale / assise pendant le transport (dans la mesure du possible).

Enclenchez le frein (à main) sur les fauteuils roulants manuels et le frein moteur sur les fauteuils roulants électriques et les scooters. En outre, il est conseillé d'utiliser un appui-tête homologué ISO 7176-19 et de le régler correctement.

5. CEINTURE DE SÉCURITÉ ET MAINTIEN DE LA TÊTE

Les harnais et ceintures de positionnement ne sont pas des ceintures de sécurité homologuées

La ceinture de sécurité qui sert à retenir l'utilisateur en cas d'accidents est aussi importante qu'un arrimage correct du fauteuil roulant. Attention, les ceintures ou harnais de positionnement (ceintures de bassin etc.) ne sont pas des ceintures de sécurité homologuées - à moins d'un label d'homologation ISO 7176-19. Ces dispositifs peuvent être combinés mais ne remplacent pas la ceinture de sécurité ou d'autres systèmes de retenue homologués.

Comment placer les ceintures de sécurité ? La ceinture pelvienne doit être portée basse, sur l'avant du bassin de façon à ce que l'angle de la ceinture du bassin soit dans la zone de préférence entre 30 et 75 degrés par rapport à l'horizontal (figure 4). Un plus grand angle au sein de la zone de préférence est recommandé c'est-à-dire plus proche de 75°, mais sans jamais cependant dépasser cette limite. La ceinture thoracique doit passer par-dessus l'épaule (éviter la zone du cou) et en travers de la poitrine, comme illustré (figure 5).

La sangle de la ceinture de sécurité ne doit pas être entortillée pendant son utilisation. Aucun composant du fauteuil, tel qu'un protège-vêtements, accoudoir ou roue arrière, ne doit empêcher de porter la ceinture de sécurité près du corps (figure 6 et 7). Les ceintures doivent être serrées le plus possible.

Maintien de la tête

La norme ISO 7176-19 préconise l'utilisation d'un appui-tête. Sans être obligatoire, un appui-tête est fortement conseillé pour réduire le risque de blessures dans le cas improbable d'un accident de route. L'appui-tête peut être monté sur le fauteuil roulant ou d'une façon ou l'autre sur le châssis du véhicule. Pour une protection efficace, un réglage correct de l'appui-tête est de la plus grande importance. Si l'appui-tête n'est pas placé directement derrière et près de la tête de l'utilisateur, une collision par l'arrière peut provoquer un traumatisme du genre coup du lapin. Le centre de gravité de la tête se trouve à environ 9 cm sous le sommet du crâne. Le sommet de l'appui-tête doit arriver au moins à cette hauteur et de préférence plus haut encore. La distance horizontale entre la tête et l'appui-tête doit être aussi petite que possible. Si la distance entre l'appui-tête et l'arrière du crâne dépasse 10 cm, le risque de subir un traumatisme cervical (grave) lors d'une collision augmente de façon considérable.

Source : Insurance Institute for Highway Safety, Insurance Institute for Highway Safety,, Arlington, États-Unis

Figure 4

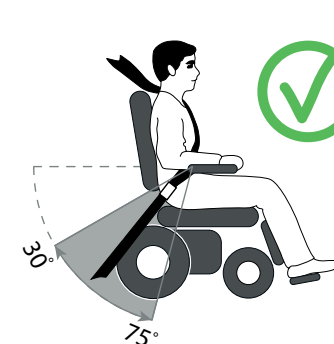


Figure 5



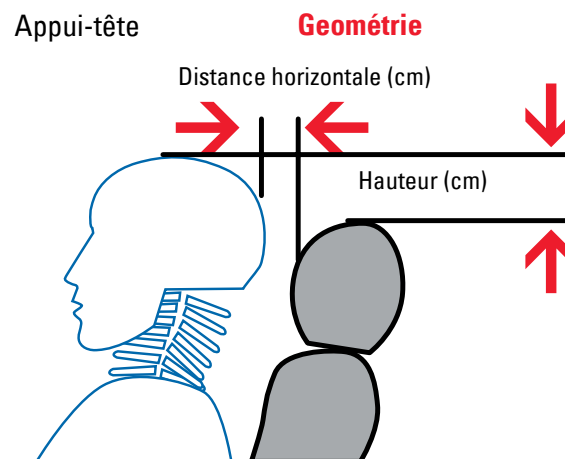
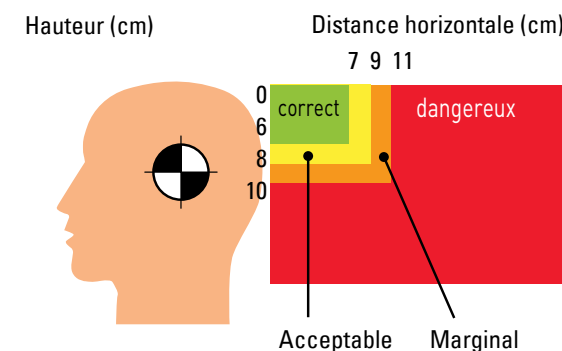
Figure 6



Figure 7



Figure 8



6. LISTE DE NOS AIDES À LA MOBILITÉ

La plupart des produits de Sunrise Medical ont été soumis à des essais de collision : les produits qui résistent aux forts impacts de ces tests sont homologués pour servir de siège à bord d'un véhicule motorisé. La façon dont les essais sont effectués tient compte des nombreuses possibilités de configuration et de personnalisation de nos produits. Il est en fait impossible de crash tester chaque configuration individuelle, vu le nombre d'options pour créer un produit parfaitement adapté aux besoins et souhaits individuels de son utilisateur. C'est la raison pour laquelle on effectue des tests représentatifs pour des familles de produits ou de configurations semblables. Ces tests se basent sur le scénario le plus pessimiste (worst case scenario). Dans le manuel d'utilisation de chaque produit de Sunrise Medical vous pourrez vérifier si le produit a été crash testé conformément à l'ISO Norme 7176-19.

Produits pour enfants

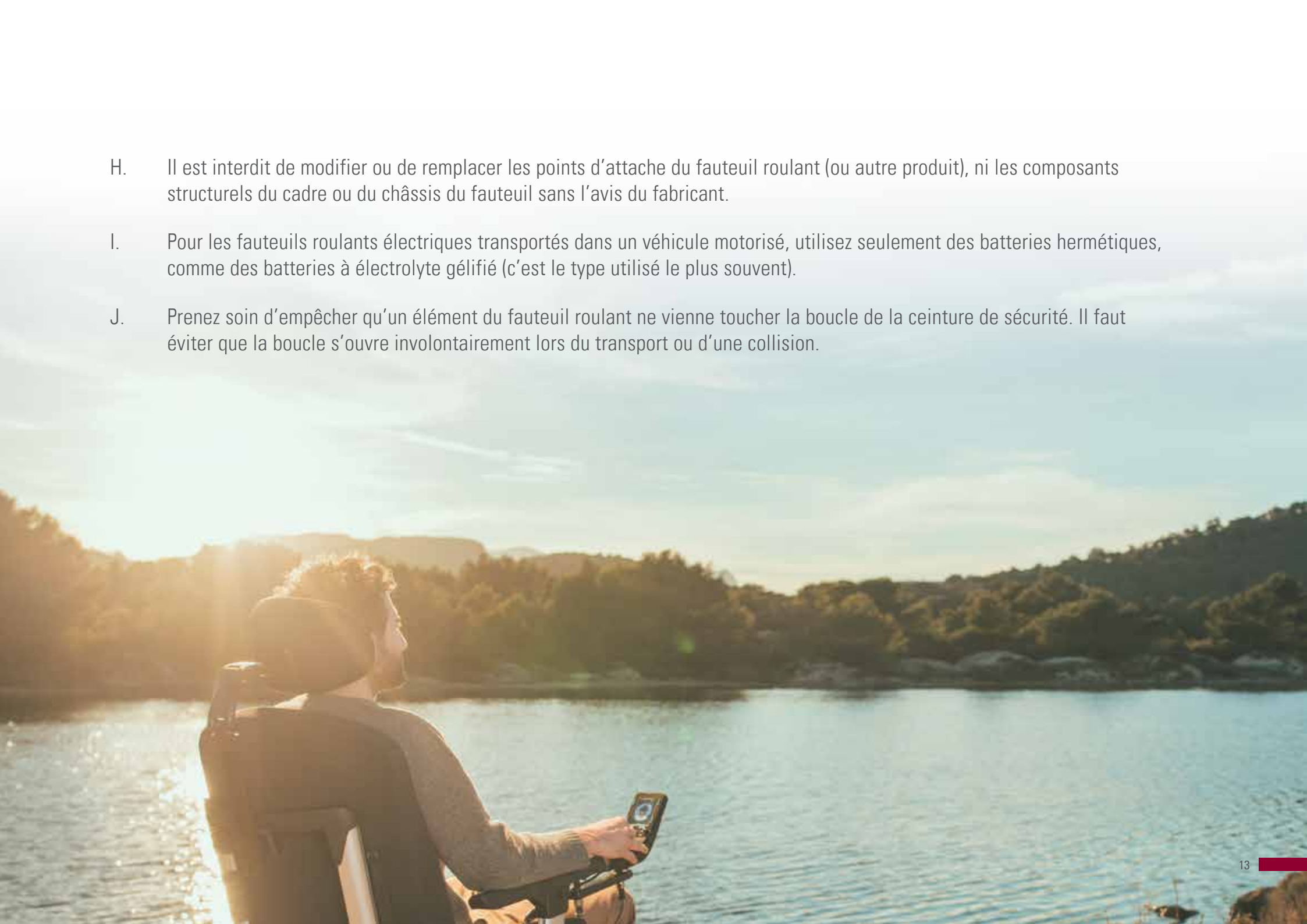
Si l'utilisateur devant être transporté est un enfant pesant moins de 22 kg et si le véhicule utilisé compte moins de huit passagers assis, il est conseillé de transférer l'enfant à un dispositif de retenue pour enfants conforme au règlement 44 de la CEE-ONU. Ce type de dispositif de retenue est un moyen de retenue plus efficace que les dispositifs à trois points, et certains dispositifs de retenue pour enfants assurent également un support postural supplémentaire afin de maintenir la position de l'enfant lorsqu'il est assis ou s'endort.

Il y a parfois des raisons pour préférer l'option de transporter l'enfant dans son fauteuil roulant, par exemple pour le niveau de contrôle de la posture ou le niveau de confort assuré par les réglages du fauteuil roulant. Si les parents ou soignants considèrent cette option, nous recommandons de procéder à une évaluation des risques par un professionnel de santé ou par une autre personne compétente dans ce domaine.

7. AVERTISSEMENTS

- A. Les aides à la mobilité qui ont été crash testées répondent aux exigences de la norme ISO 7176-19:2008. Ces produits ont été conçus et testés pour une utilisation comme siège dans un véhicule à moteur, l'occupant étant toujours face à l'avant du véhicule.
- B. Les aides à la mobilité crash testées ont été soumises à des essais dynamiques simulant un transport face à la route. Ces essais emploient un DAE (mannequin anthropomorphe) qui est retenu par un système de retenue à trois points composé d'une ceinture pelvienne et d'une ceinture épaulière.
- C. Pour éviter de heurter des éléments de l'habitacle, il faut porter à la fois une ceinture pelvienne plus une ceinture épaulière.
- D. Si une tablette est montée sur le fauteuil roulant, il faut éviter qu'en cas de collision elle ne risque de blesser les occupants du véhicule :
 - a. Ôter la tablette pour la ranger dans un compartiment de rangement ou la sécuriser autrement;
 - b. Ou bien fixer la tablette au fauteuil roulant, mais veiller à laisser un espace entre la tablette et la personne qui occupe le fauteuil roulant et remplir cet espace avec un rembourrage absorbant l'énergie.
- E. Si cela est possible, tout autre accessoire doit être fixé au fauteuil roulant ou alors en être ôté et calé / arrimé de façon fiable, afin qu'il ne se détache pas et ne risque de blesser des occupants du véhicule lors du transport ou en cas de collision.
- F. Les ceintures de maintien ou autres accessoires posturaux ne sont pas considérés comme des systèmes de retenue ou ceintures de sécurité, à moins d'être conformes aux exigences de la norme ISO 7176-19-2008.
- G. Le fauteuil roulant doit être examiné par un revendeur agréé de Sunrise Medical avant d'être réutilisé après une collision.

- H. Il est interdit de modifier ou de remplacer les points d'attache du fauteuil roulant (ou autre produit), ni les composants structurels du cadre ou du châssis du fauteuil sans l'avis du fabricant.
- I. Pour les fauteuils roulants électriques transportés dans un véhicule motorisé, utilisez seulement des batteries hermétiques, comme des batteries à électrolyte gélifié (c'est le type utilisé le plus souvent).
- J. Prenez soin d'empêcher qu'un élément du fauteuil roulant ne vienne toucher la boucle de la ceinture de sécurité. Il faut éviter que la boucle s'ouvre involontairement lors du transport ou d'une collision.





Toutes les informations peuvent être modifiées sans préavis. Si vous avez des questions, veuillez contacter Sunrise Medical.
Pour les personnes déficientes visuelles : ce document est disponible en format PDF sur www.SunriseMedical.eu



www.SunriseMedical.be